

# GRAND EST, UN TERRITOIRE CHARNIÈRE

## Carole GRANDJEAN

- ▶ Députée LaREM de Meurthe-et-Moselle
- ▶ Membre de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale
- ▶ Membre de la commission des Affaires européennes
- ▶ Coprésidente du groupe d'études Autisme
- ▶ Membre de la délégation aux Collectivités territoriales et à la Décentralisation
- ▶ Membre du Conseil d'orientation pour l'emploi



**F**orte de son histoire et de sa culture, la région Grand Est est la première région européenne de France. Avec 760 kilomètres de frontières européennes et quatre pays voisins que sont l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg et la Suisse, le Grand Est participe activement à la coopération transfrontalière.

L'Europe est au cœur des préoccupations des Français vivant dans le Grand Est : parmi les 370 000 Français métropolitains allant travailler chaque jour dans un pays frontalier, 44 % d'entre eux vivent dans la région Grand Est.

La progression de la population active se déplaçant quotidiennement dans ces pays frontaliers est constante. Pour un département comme la Meurthe-et-Moselle, ce sont trois pays transfrontaliers qui sont concernés : le Luxembourg, la Belgique et l'Allemagne.

Dans une dynamique de nouvelle reconquête dans les domaines de l'industrie (avec le plan régional « Industrie du futur »), du numérique et du tourisme, cette région s'inscrit pleinement dans l'élan nouveau européen en faveur de l'innovation et de la prospective. Cet élan est en développement continu pour accompagner les transitions industrielles et donner une orientation vers l'avenir. L'Institut Jean Lamour, inauguré par la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche le 5 avril dernier, est un formidable exemple de la coopération entre laboratoires de recherche, pouvoirs publics, universités, entreprises et Union Européenne, qui a participé de façon importante à son financement. Ce projet démontre la capacité de notre territoire à investir dans la recherche et l'innovation pour permettre à la région, à la France, à



l'Europe, d'être compétitive sur les enjeux de demain. Les nouvelles technologies et l'excellence scientifique sont un exemple fort de stratégie territoriale volontaire en matière industrielle.

A l'aube des élections européennes qui se dérouleront du 23 au 26 mai, nous devons réfléchir à l'avenir que nous souhaitons pour nos travailleurs et notre jeunesse européenne. L'Europe s'est très fortement engagée en faveur du Grand Est. Pour la période 2014-2020, ce sont plus de 1,4 milliards de fonds européens qui ont été dédiés aux projets mis en œuvre sur le territoire du Grand Est :

- Fonds européen de développement régional (FEDER) : 605 M € pour les projets de développement régional ;
- Fonds social européen (FSE) : 165 M € en faveur de l'emploi et de l'inclusion, dont 14 M € pour l'Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) ;
- Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) : 650 M € pour les projets agricoles et de développement rural.

Ce soutien de l'Union européenne permet la création et le financement de nombreux projets qui enrichissent et permettent le développement de notre territoire. Les secteurs de la recherche et de l'innovation, la formation professionnelle, l'apprentissage, mais aussi ceux de l'efficacité énergétique, l'environnement et l'agriculture.

Outre les programmes d'initiatives locales transfrontalières, sur le plan éducatif, le programme Erasmus + est le premier vecteur de citoyenneté européenne. L'université de Lorraine est la première université de France à avoir envoyé le plus grand nombre d'étudiants pour la période 2015-2017, avec 2 262 étudiants. L'université de Strasbourg est en troisième position avec 1 750 étudiants. C'est une fierté pour notre territoire, et un encourageant pour son élargissement pour les filières professionnelles.

Pourtant, nous devons regarder vers l'avenir et nous donner les moyens d'une progression positive pour notre Europe, notamment dans le domaine des droits sociaux. Le Socle européen des droits

**« L'Europe s'est très fortement engagée en faveur du Grand Est. Pour la période 2014-2020, ce sont plus de 1,4 milliards de fonds européens qui ont été dédiés aux projets »**

sociaux proclamé le 17 novembre 2017 est une étape significative pour notre Union qui doit à présent consolider sa vision sociale. Le rapport sur le Socle européen des droits sociaux présenté à l'Assemblée nationale le 21 mars 2019 propose 40 objectifs concrets pour donner une impulsion nouvelle à l'Europe sociale.

Ces propositions doivent permettre à l'Europe de se montrer exemplaire et unifier sur les sujets de l'éducation, de la formation, de l'égalité femme/homme, de la protection sociale, de l'assurance chômage, de l'accès aux soins, de l'inclusion des personnes en situation de handicap, etc.

La région Grand Est est à l'image de notre Europe : dynamique, innovante, déterminée à encourager une transformation progressive de nos modèles sociaux, économiques et environnementaux. C'est par l'enrichissement commun de nos apports que nous dessinerons l'avenir de l'Union européenne. ●